



# AN EMSAVER

N°42 TEXTE VOTÉ PAR LE CONGRES DE L'UDB A RENNES LES  
12 ET 13 NOVEMBRE 2016

## 33<sup>ème</sup> CONGRÈS DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

RENNES – ROAZHON  
les 12 et 13 novembre 2016

\*\*\*

### SOMMAIRE

1	Partie 1 : bilan .....	2 à 3
2	Partie 2 : analyse de la situation.....	4 à 8
3	Points clivants sur le livre projet/programme.....	9
4	Partie 3 : propositions.....	10 à 26
5	Motion.....	27

\*\*\*

**L'Union démocratique bretonne a tenu son 33ème congrès à Rennes, les 12 et 13 novembre, pour définir les orientations politiques, la stratégie et l'organisation du parti pour les deux ans à venir et élire les membres de son Bureau politique.**

## **Propositions et analyses idéologiques**

L'UDB a décidé d'actualiser son projet pour la Bretagne au printemps dernier et s'est attelée à rédiger un livre-projet qui sera diffusé auprès du grand public.

Dans ce contexte, ce congrès s'est ouvert sur un débat d'orientations générales portant sur 2 grands volets : le premier volet, débattu dans une atmosphère sereine et constructive, questionnait les notions de peuple, de nation et de citoyenneté ; il a permis de préciser le sens que leur donne l'UDB.

Le second volet abordait la question du revenu universel d'existence, comprenant évidemment celle du travail et de la protection sociale ; il reste ouvert et alimentera nécessairement notre projet qui entend aborder de manière précise et argumentée toutes questions sociales et sociétales.

## **Le texte du Congrès**

Le texte adopté le dimanche soir, après plusieurs heures de débats, liste les chantiers auxquels l'UDB devra s'atteler dans les deux ans à venir : fonctionnement interne, communication, recrutement, élections... Il est présenté sous forme de tableau pour en faciliter la lecture. La concision des formulations ne reflétant pas toujours la richesse des débats, il est possible de contacter l'UDB pour obtenir des précisions. Une nouveauté majeure est introduite: les années de non-congrès (une fois tous les deux ans), un événement politique et festif, largement ouvert, sera organisé. La première édition, à l'automne 2017, pourrait consister en une présentation détaillée et en une mise en débat du projet de l'UDB, après la parution du livre.

## **Les motions**

Trois motions ont été approuvées à l'issue du Congrès: une motion de soutien au peuple kurde, une motion de soutien à l'autonomie du CMB-Arkéa, et une motion critiquant l'expérimentation du fichier TES en Région Bretagne. Ces textes figurent page 4 de ce numéro d'An Emsaver.

## **Les élus au Bureau politique**

Quatorze militants ont été élus au Bureau politique de l'UDB. Ils seront rejoints par le nouveau responsable des jeunes de l'UDB, Stuart Lesvier, et par les quatorze représentants des fédérations. Le Bureau politique a d'ores et déjà élu les responsables des 6 services qui administrent le parti. Quatre responsables sortants sont reconduits: Michel Génin au poste des affaires intérieures, Nil Caouissin, porte-parole, Gwenael Henry, trésorier, et Gael Briand, responsable presse, Deux nouveaux : Jacques Dyoniziak au service communication et Trefina Kerrain au service Etudes & Réflexions. Les autres postes seront pourvus fin 2016. Le nouvel organigramme sera consultable sur le site internet du parti.

### **Michel GÉNIN**

Responsable des affaires intérieures



## PARTIE 1 – ANALYSE DE LA SITUATION

### 1.1 – Contexte international

**Les rapports internationaux** sont dominés par la mondialisation libérale et un monde multipolaire où se détachent les États-Unis et la Chine. L'Europe, manquant d'unité, voit son influence baisser au profit de puissances émergentes. Au plan idéologique, le libéralisme domine les institutions internationales et les forces politiques, malgré des remises en cause nombreuses (Amérique latine, Grèce...).

Si des conflits classiques persistent, comme au Proche-Orient, c'est surtout le terrorisme qui apparaît plus fortement comme une menace pour l'humanité, menace réelle qui conduit parfois à altérer les libertés dans les sociétés occidentales et à provoquer des réflexes de repli et de rupture des solidarités, comme c'est le cas s'agissant de la crise des réfugiés vers l'Europe.

Le réchauffement climatique commence à être pris en compte par l'ensemble des États. La COP21 s'est terminée par un accord à minima, mais c'est un progrès. Il est possible de douter de l'efficacité suffisante des mesures envisagées et la crise climatique est bien devant nous. Toutes les politiques publiques en seront impactées.

**En Europe**, l'intégration européenne voulue par l'UE est en crise. Cette crise du projet européen est la conséquence d'un manque de volonté de construire une Europe sociale et fiscale, d'intérêts divergents des États, de l'avènement de gouvernements nationalistes antieuropéens dans plusieurs pays, de la montée des partis d'extrême droite, de la menace de départ de la Grande-Bretagne, de la crise agricole, etc. La crise des réfugiés met en relief tous ces blocages. Face à cela, le projet européen semble être dans l'impasse, les institutions européennes et les États-nations n'ont pas de projet mobilisateur.

La crise financière internationale de 2008 n'a pas vu les États réagir et réglementer sérieusement les activités financières. Une crise identique peut se déclencher de nouveau et mettre à mal l'économie réelle, avec son cortège de chômage et de pauvreté. Les réponses par l'austérité et la concurrence internationale sont une menace pour les peuples. L'exemple de la Grèce est emblématique.

Par ailleurs, d'un point de vue institutionnel, les espoirs permis par les succès de l'idée d'autodétermination en Catalogne et en Écosse peuvent préfigurer une meilleure prise en compte de la volonté des peuples pour proposer une alternative en Europe. Cependant, des blocages institutionnels demeurent.

Dans ce contexte, il est important que l'Alliance libre européenne pèse en Europe, et soit le relais de nos préoccupations et le lieu d'élaboration d'actions destinées peser sur les politiques publiques européennes. La volonté de voir l'ALE se renforcer ne doit cependant pas se faire au prix d'une dérive idéologique avec l'entrée de nouveaux partis conservateurs.



## 1.2 – En France

**La pression internationale et les choix sociolibéraux** de François Hollande et du PS ont entraîné une incompréhension entre une grande majorité de la population et le gouvernement. La situation économique ne s'améliore pas et un fort chômage persiste ; la politique de l'offre, maintenue par le nouveau Premier ministre, ne produit pas d'effets tangibles. L'austérité entraîne une stagnation du pouvoir d'achat de la plus grande partie de la population.

Les attentats d'extrémistes islamistes marquent fortement l'opinion française et le gouvernement y répond par une politique sécuritaire que ne renierait pas la droite. L'état d'urgence prolongé sans nécessité absolue, lourd de possibles dérives, et le débat surréaliste sur la déchéance de la nationalité posent la question de la dérive idéologique d'une certaine gauche française, et accentue le trouble d'une partie de l'opinion vis-à-vis du politique.

**La montée de l'influence de l'extrême droite en France** est préoccupante, le manque de contenu social de l'action gouvernementale, les débats mal engagés autour de la crise des migrants l'expliquent principalement. Cela conduit à une tripolarisation du paysage politique français. La montée de l'abstention et de l'indifférence vis-à-vis de l'action politique sont l'autre conséquence du même phénomène.

**Une grande partie de la gauche, au lieu de s'atteler aux questions sociales, se replie volontiers sur un centralisme** virant vite au jacobinisme et taxe de « communautarisme » toute velléité de prise en compte des différences. L'action de l'UDB et de Régions et peuples solidaires se fait en terrain difficile.

**La loi dite de régionalisation** votée en 2015 a donné lieu au pire à une recentralisation rampante, au mieux à du toilettage à la marge. La réduction, improvisée, des régions métropolitaines de 22 à 13 a mis en place de grandes régions au découpage technocratique, éloignant le citoyen des élus. L'occasion d'une Bretagne à cinq départements a été manquée, la Région Bretagne a failli disparaître dans un Grand Ouest. À cette occasion, les clivages entre partisans des métropoles et les régionalistes montrent deux projets d'organisation territoriale fondés sur des choix de sociétés différents.

**S'agissant des langues régionales**, aucune avancée significative n'est à noter depuis 2012. La défense des langues régionales demande un militantisme épuisant. Le refus par le Sénat d'examiner la question de la Charte européenne des langues minoritaires marque la persistance d'une incompréhension majeure du système politique français par rapport à la diversité linguistique.

**Par ailleurs, deux élections intermédiaires ont eu lieu en 2015 : les élections départementales et les élections régionales.** À chaque fois, leurs résultats marquent une défaite du PS, une forte poussée de l'extrême droite, une stagnation du Front de gauche et d'EELV, et la droite classique peine à contrer l'extrême droite et à présenter une alternative. Des mouvements citoyens existent cependant, mais très dispersés, et l'abstention est en hausse régulière.



En Corse, la victoire des nationalistes aux régionales est un fort espoir pour faire évoluer les institutions dans le bon sens. Région et peuples solidaires et l'UDB ont désormais un exemple sur lequel s'appuyer positivement, mais, pour aller vers une république fédérale, une réforme constitutionnelle est nécessaire.

**Le système politique français instauré par la Constitution de la V<sup>e</sup> République s'articule autour de deux élections majeures** : la présidentielle, qui semble être la seule à pouvoir apporter une réelle visibilité médiatique, et les législatives, qui conditionnent l'accès au financement public des partis politiques. L'UDB militera, avec Régions et peuples solidaires, pour que le courant régionaliste-autonomiste puisse être représenté à l'élection présidentielle et se mobilisera pour assurer sa présence maximale aux élections législatives.

### 1.3 – En Bretagne

**La Bretagne subit la mauvaise situation économique française**, qui se traduit par un chômage élevé, source principale du délitement social. L'emploi, comme partout, est l'une des préoccupations principales des habitants. La lutte contre la loi Travail, précarisante, aura donc été forte et mobilisatrice pour une partie de la jeunesse. Elle a malheureusement été ponctuée de violences policières graves et répétées, résultats de consignes gouvernementales mal encadrées dans un contexte d'état d'urgence sans cesse prolongé.

**La situation de l'agriculture et de l'agroalimentaire bretons est préoccupante.** Le dumping social et l'attitude de la grande distribution provoquent un nivellement des prix vers le bas, ne permettant pas à nombre d'agriculteurs de vivre décemment de leur métier. Les mobilisations agricoles ont déclenché des mesures d'urgence sans que le problème de fond soit réglé. L'agriculture biologique tire mieux son épingle du jeu que le modèle conventionnel, mais reste malheureusement minoritaire et fragile.

**Si les collectivités et les citoyens sont de plus en plus sensibilisés aux questions environnementale et écologique, de nombreux progrès restent à faire**, notamment en termes de qualité de l'eau et de pollution de l'air (nombreuses alertes aux particules fines dans les grandes villes, etc.). La question énergétique est centrale, mais se heurte à la situation de précarité d'une partie de la population.

**La réforme territoriale** a été appliquée sans aucune consultation des élus locaux et des populations. En Bretagne, la forte mobilisation pour la réunification n'a pas permis d'instaurer un rapport de force suffisant pour imposer ce projet au gouvernement, mais a empêché la création d'un Grand Ouest. Les oppositions entre « régionalistes », métropolistes et départementalistes ont été portées au grand jour, ces derniers s'opposant à des régions fortes pour garder leur liberté d'action, au détriment de l'équilibre régional.



**Alors que l'intercommunalité constitue un outil indispensable** de solidarité et de cohérence territoriales, et permet de réelles économies d'échelle, la décision de regrouper les intercommunalités, y compris au-delà du critère légal de 15 000 habitants, s'est effectuée au détriment de la cohérence recherchée, du projet de territoire et des bassins de vie. Le poids démesuré du préfet dans ces décisions montre l'aspect descendant et jacobin de la conception des territoires par l'État central.

**En termes de transports**, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été au cœur de l'actualité. La bataille juridique et les fortes mobilisations populaires ont été confrontées à un gouvernement incapable de prendre une décision. À l'issue d'une consultation interne en avril 2016, l'UDB est sortie de sa neutralité et a pris position contre le projet actuel de création de cet aéroport. Un référendum a eu lieu le 26 juin 2016, avec une victoire du « oui ». Quant aux liaisons ferroviaires, elles sont marquées par la prédominance de projets de rapprochement avec Paris (LNOBPL). La création d'axes nord-sud (Auray - Saint-Brieuc, électrification de Brest-Quimper, liaison rapide Nantes-Rennes), pourtant essentiels, n'est pas envisagée. La ligne Paimpol-Guingamp a cependant été maintenue grâce à un investissement financier exceptionnel des collectivités locales (région, département, intercommunalités) et une forte mobilisation de la population.

**La mer**, comme d'habitude, est la grande oubliée des politiques publiques. Les rares chantiers programmés par l'État concernent Le Havre, Rouen et Marseille, ainsi que les canaux connectés au bassin parisien. Les politiques maritimes restent donc au bénéfice de la centralisation même si l'on peut noter la déconcentration en cours du siège d'Ifremer à Brest, à la demande du groupe UDB, quand il était présent au conseil régional de Bretagne administrative. Les chantiers navals de Saint-Nazaire tirent leur épingle du jeu sur le marché du tourisme de luxe. D'une manière générale, la plaisance et le tourisme l'emportent donc sur les activités primaires (pêche, aquaculture) et secondaires (industrie et commerce).

**La culture bretonne**, qu'elle soit « traditionnelle » ou non, est dynamique, bien qu'elle subisse des coupes financières.

**Pour sa part, la langue bretonne** reste dans une situation difficile avec une faible progression des ouvertures de classes dans toutes les filières et un nombre de locuteurs en baisse. Le pacte d'avenir pour la Bretagne permet néanmoins de désormais réduire les délais de conventionnement des écoles Diwan avec l'Éducation nationale et la vitalité des associations pour la langue bretonne est à noter. La Région Bretagne est impliquée dans le cadre d'un budget, certes limité, tandis que dans la Loire-Atlantique, les institutions départementale et régionale agissent a minima sans politique linguistique établie.

**Les élections départementales** ont été marquées par une poussée de la droite, qui gagne les Côtes-d'Armor et perd de peu dans le Finistère et la Loire-Atlantique. L'UDB était présente seule ou en alliance dans un nombre significatif de cantons. Notons des résultats intéressants, mais très inégaux selon les territoires et le nombre de concurrents présents.

**Les élections régionales** en Région Bretagne ont été remportées par Jean-Yves Le Drian, qui a joué de sa notoriété nationale et locale avec un passe-droit

gouvernemental pour cumuler ses deux fonctions. Cet effet a été largement renforcé par les attentats du 13 novembre 2015. EELV a fortement reculé, ne permettant pas d'instaurer un rapport de force suffisant pour imposer une alliance de second tour. L'extrême gauche est marginalisée et les indépendantistes font des scores très faibles. En Pays-de-la-Loire, la droite dure remporte les élections, reléguant PS et écologistes dans l'opposition, même si la gauche l'emporte dans la Loire Atlantique. L'extrême droite, quant à elle, fait une percée dans les deux régions administratives et l'abstention est très forte.

**L'UDB s'est investie fortement lors de ces élections**, en considérant qu'un virage majeur devait être pris, au risque de perdre des élus aujourd'hui pour gagner de la crédibilité demain. Un vote en convention puis en assemblées fédérales a acté une alliance avec Christian Troadec dans la plate-forme « Oui la Bretagne », ainsi que la constitution d'une liste « Choisir nos régions », regroupant les partis bretons en Pays-de-la-Loire. Ces choix stratégiques ont provoqué le départ d'anciens élus régionaux, dont il faut saluer le travail à la Région Bretagne. « OLB » fait un score historique pour une liste « régionaliste », mais ne parvient pas à être présente au second tour, et l'UDB n'a donc plus d'élus à la Région. Les résultats de « Choisir nos régions » sont décevants, malgré un fort investissement. La forte nationalisation de la campagne, marquée par des attentats, est à noter.

**Adopté par 0 contre, 12 abstentions et 104 pour.**

## PARTIE 2 : ORIENTATIONS

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Affaires extérieures	<b>1) Rôle des élus</b>	L'UDB souhaite renforcer l'accompagnement de ses élu.e.s.	<p><b>1.1</b> Rédiger un « Guide/Mémento de l'élu.e » qui recense les actions pouvant être mises en place au sein d'une assemblée élue.</p> <p><b>1.2</b> Relancer l'AEPB, dans laquelle nos élu.e.s doivent s'investir, partager leur expérience et leurs préoccupations.</p> <p><b>1.3</b> Inciter nos élu.e.s à adhérer à l'AEPB.</p> <p><b>1.4</b> Modifier les règles concernant le reversement des indemnités d'élu.e et veiller à leur reversement.</p> <p><b>1.5</b> Inciter les élu.e.s à parler de leur mandat lors des réunions de section.</p> <p><b>1.6</b> Créer et former un vivier de candidats dans la perspective des municipales, dans le cadre d'une stratégie d'implantation.</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 1 abstention et 122 pour.</b></p>
Affaires extérieures	<b>2) Langues de Bretagne</b>	L'UDB soutient les revendications concernant les langues de Bretagne	<p><b>2.1</b> Intégrer au « Guide/Mémento de l'élu.e » des actions pouvant être mises en place en faveur de la langue bretonne (charte Ya d'ar brezhoneg, ouverture d'école bilingue...).</p> <p><b>2.2</b> Rencontrer les acteurs de la langue bretonne, les interroger sur leurs préconisations pour définir une stratégie.</p> <p><b>2.3</b> Faire émerger une position offensive de l'UDB en faveur d'une politique linguistique fondée sur la coofficialité de la langue bretonne et un statut pour le gallo.</p> <p><b>2.4</b> Inciter les communes et les EPCI à développer la langue bretonne dans le cadre de leurs compétences (TAP, centres de loisirs, formation du personnel, signalétique...).</p> <p><b>2.5</b> Favoriser l'apprentissage de la langue bretonne par les adhérents UDB.</p> <p><b>2.6</b> Continuer d'agir pour la création d'un service public de radio en breton et d'une télévision publique de plein exercice à l'échelle de la Bretagne réunifiée, faisant une place importante aux langues de Bretagne.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité.</b></p>

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Affaires extérieures	<b>3) Élection présidentielle</b>	L'élection présidentielle est le pivot de la vie politique française. L'UDB déplore cette personnalisation excessive du débat politique. Mais le parti a la contrainte d'apparaître dans le débat lors de la campagne présidentielle, si possible en soutenant un candidat porteur de nos thèmes et de nos positions bénéficiant d'un écho médiatique particulier.	<p><b>3.1</b> Réaffirmer la décision prise le 8 mai 2016, à la suite de la consultation des adhérents, de soutenir, en lien avec RPS et Oui la Bretagne, la candidature de Christian Troadec.</p> <p><b>3.2</b> Mandater le BP pour organiser une consultation, en lien avec RPS, au cas où Christian Troadec ne réunirait pas les 500 parrainages.</p> <p><b>3.3</b> Mandater le bureau politique pour prendre position lors du second tour, après consultation des fédérations, en fonction de la réalité politique résultant du premier tour.</p> <p><b>Adopté par 3 contre, 18 abstentions et 102 pour.</b></p>
Affaires extérieures	<b>4) Élections législatives</b>	Les élections législatives sont devenues, en France, le troisième tour de l'élection présidentielle. Le mode de scrutin d'arrondissement nous laisse le choix d'être présents ou non dans chacune des 37 circonscriptions que compte la Bretagne. Une coordination avec RPS nous permet d'être plus visible au plan hexagonal.	<p><b>4.1</b> Le congrès réaffirme la décision prise le 8 mai 2016, à la suite de la consultation des adhérents, de présenter ou soutenir, en lien avec RPS et Oui la Bretagne, une candidature dans chacune des trente-sept circonscriptions de Bretagne lors du premier tour.</p> <p><b>4.2</b> Effectuer, après les élections, un bilan de l'impact électoral d'une candidature à l'élection présidentielle liée aux élections législatives.</p> <p><b>4.3</b> Le concept d'Assemblée unique de Bretagne englobant les 5 départements bretons sera précisé par le service Études et réflexion.</p> <p><b>Adopté par 1 contre, 11 abstentions et 111 pour.</b></p>
Affaires extérieures	<b>5) Relations internationales, RPS, ALE...</b>	Développer les relations avec nos partenaires en France et en Europe.	<p><b>5.1</b> Accroître la présence de l'UDB au sein de RPS pour mieux peser sur les débats politiques hexagonaux.</p> <p><b>5.2</b> Travailler, au sein de l'ALE, pour développer un esprit progressiste.</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 10 abstentions et 113 pour.</b></p>

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Affaires extérieures Études et réflexion	<b>6) Démocratie locale</b>	La carte et les compétences des collectivités évoluent hors de tout cadre démocratique, tout particulièrement en ce qui concerne les fusions de communes, motivées par un maintien non pérenne de la DGF). Le cadre de la démocratie locale est à renouveler.	<p><b>6.1</b> Mobiliser les citoyens pour des fusions de communes correspondant aux aspirations des territoires et non à un chantage à la dotation.</p> <p><b>6.2</b> Proposer un nouveau régime des EPCI, alliant un choix des territoires de vie par référendum et non par le préfet, le renforcement des compétences stratégiques des EPCI et la mise en place d'une gouvernance démocratique transparente et directement élue. Rétablir la souveraineté populaire et les processus démocratiques dans la mise en place des intercommunalités et des collectivités territoriales.</p> <p><b>6.3</b> Demander l'organisation d'un référendum sur la réunification de la Bretagne.</p> <p><b>6.4</b> Agir pour que les grandes villes bretonnes s'inscrivent dans une logique d'équilibre des territoires.</p> <p><b>6.5</b> Revendiquer que tout projet d'aménagement important soit soumis à une consultation préalable et véritable de la population impactée, en développant la pratique de la consultation populaire et du référendum.</p> <p><b>Adopté par 1 contre, 4 abstentions et 118 pour.</b></p>
Études et réflexion	<b>7) Recenser les talents des adhérent.e.s</b>	Les compétences et talents des adhérents de l'UDB sont mal recensés et valorisés actuellement. Cela permettrait, entre autres, d'organiser des commissions thématiques	<p><b>7.1</b> Mener une enquête pour recenser les compétences et talents de tous les adhérents qui devra permettre une plus grande participation de toutes et tous à la réflexion et aux actions. Tous les services sont concernés.</p> <p><b>7.2</b> Organiser dans le parti des commissions thématiques par adhésion volontaire aux listes de discussion ou forum. Ces commissions pourraient être ouvertes aux sympathisants et à des personnalités extérieures.</p> <p><b>Adopté par 2 contre, 0 abstention et 121 pour.</b></p>

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Études et réflexion	<b>8) Formation</b>	La formation a marqué le pas ces dernières années, pourtant la demande des adhérents est régulièrement exprimée. Le responsable formation actuel est rattaché au service Études et réflexion.	<p><b>8.1</b> Le responsable Formation présentera un projet dans les trois mois suivant sa nomination. Il s'appuiera principalement sur les compétences recensées en interne de l'UDB.</p> <p><b>8.2</b> Le responsable est chargé d'animer la formation, il assure la partie logistique et pas forcément la formation elle-même. Les séances de formation peuvent se dérouler au niveau de la Bretagne ou se faire de manière décentralisée (fédérations, sections...).</p> <p><b>8.3</b> Le responsable Formation est mandaté pour mettre en place prioritairement des formations pratiques pour les adhérents : réalisation de vidéos, stages photo, utilisation des réseaux sociaux, prises de paroles en public, rédaction de communiqués, collages d'affiches...</p> <p><b>8.4</b> Mettre en place des formations, pour le permanent et les responsables des Affaires extérieures, à la communication avec la presse, en tant que de besoin.</p> <p><b>Adopté par 8 contre, 19 abstentions et 96 pour.</b></p>
Affaires extérieures Communication	<b>9) Relations presse : attaché de presse aux AE</b>	Les communiqués du parti sont insuffisamment diffusés dans les journaux.	<p><b>9.1</b> Recourir au service d'un.e attaché.e de presse à certaines périodes (élections...).</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 9 abstentions et 114 pour.</b></p>
Affaires intérieures Communication	<b>10) Repenser la présence militante</b>	La primauté des sections dans l'organisation et l'action de l'UDB n'est pas suffisamment une réalité. La verticalité de notre organisation encore trop forte alors que c'est notre action locale qui fera notre force au niveau de la Bretagne.	<p><b>10.1</b> Mettre l'accent sur l'action des sections, plus proches des réalités et de la population. À celles-ci d'identifier leur territoire d'action principale, de créer et d'animer un réseau.</p> <p><b>Adopté par 2 contre, 5 abstentions et 116 pour.</b></p>

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Affaires intérieures	<b>11) Organiser une manifestation interne UDB les années sans congrès</b>	Il existe un besoin de rencontres entre militants et adhérents de l'UDB, hors des réunions et actions habituelles, pour échanger, réfléchir, tout en se divertissant éventuellement.	<p><b>11.1</b> Les années sans congrès, donc en 2017 pour la première fois, sera organisé un rassemblement permettant prioritairement aux adhérents de débattre dans un cadre convivial, sur une journée. Le bureau politique est mandaté pour assurer son organisation à l'automne.</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 18 abstentions et 105 pour.</b></p>
Presse	<b>12) Le Peuple breton</b>		<p><b>12 .1</b> Le journal <i>Le Peuple breton</i> est l'un des seuls outils de communication dont dispose l'UDB. Sa réalisation et sa diffusion devront être au cœur des préoccupations de chaque militant, des sections et des fédérations.</p> <p><b>12..2</b> Mise en œuvre par chaque section de vente à la criée du <i>Peuple breton</i>, accompagné d'une campagne efficace à destination des médias mettant en avant le titre du journal.</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 11 abstentions et 112 pour.</b></p>
Affaires intérieures	<b>13) Fonctionnement interne</b>		<p><b>13.1</b> Les membres élus du Congrès au BP, les seconds délégués des fédérations au BP, devront exercer une responsabilité réelle dans l'organigramme du parti. Cet organigramme sera diffusé pour que chaque militant sache qui fait quoi. Au lendemain du congrès, la priorité des fédérations et des sections sera de mettre en place des bureaux de fédération et de sections complets et réellement actifs.</p> <p><b>Adopté par 8 contre 12 abstentions et 103 pour.</b></p>
Affaires intérieures	<b>14) Relancer et systématiser les adhésions</b>	Le parti manque de ressources humaines : candidats, animateurs, responsables, experts, militants de terrains. L'UDB ne peut se satisfaire d'un trop faible nombre d'adhérents.	<p><b>14.1</b> L'UDB diffusera en interne, au mois de janvier de chaque année, le bilan précis des adhésions de l'année précédente. Le détail par fédération sera également publié. Ces données seront discutées au sein du parti et nourriront la réflexion sur le recrutement.</p> <p><b>14.2</b> Le bureau politique nommera en son sein un.e responsable du développement, qui composera et animera une équipe pour augmenter le nombre de militants à l'UDB, en concertation étroite avec les sections. Un point sur les adhésions sera effectué à chaque bureau politique.</p> <p><b>Adopté par 1 contre 9 abstentions et 113 pour.</b></p>

Service(s)	Thème	Sujet	Action
Affaires extérieures	<b>15) Faire connaître le projet de l'UDB</b>	L'édition du livre-projet est un effort exceptionnel, tant en termes de travail de préparation que d'investissement financier.	<p><b>15.1</b> Assurer une campagne de communication autour du livre-projet de l'UDB : affiches et/ou tracts, interviews, publicité sur Internet, diffusion en librairies.</p> <p><b>15.2</b> Assurer la traduction et l'édition en breton du livre.</p> <p><b>15.3</b> Résumer les chapitres sous forme de fiches thématiques courtes disponibles sur le site Internet du parti.</p> <p><b>Adopté par 0 contre, 19 abstentions et 104 pour.</b></p>
Affaires extérieures	<b>16) Appliquer une stratégie de conquête du pouvoir</b>	Être majoritaire dans les mairies et dans les intercommunalités est un atout majeur à toutes les élections et permet de se crédibiliser auprès des habitants par une gestion locale exemplaire à leur service.	<p><b>16.1</b> Préparer, pour les élections municipales de 2020, la présentation d'autant de listes autonomistes que possible dans les cinq départements bretons. La forme devra être souple (UDB, Oui la Bretagne, divers gauche...), mais les listes devront être portées par des personnalités proches ou membres de l'UDB. Là où l'UDB et ses alliés n'auront pas la possibilité de se présenter eux-mêmes, ou là où la création d'une telle liste serait néfaste en raison du contexte local, l'UDB recherchera des accords avec les forces progressistes et écologistes les moins éloignées de son programme.</p> <p><b>16.2</b> Dans la campagne des élections régionales suivantes, mettre en avant les personnalités de l'UDB ou sympathisantes ayant réalisé des scores importants aux élections municipales, pour élargir la zone de force de Oui la Bretagne.</p> <p><b>Adopté par 20 contre, 29 abstentions et 74 pour.</b></p>

**Vote global sur la partie 3 : adopté par 6 contre, 18 abstentions et 99 pour.**

**Vote global sur l'ensemble du texte du congrès : adopté par 4 contre, 8 abstentions et 111 pour.**

## **Point d'étape sur le livre-projet de l'UDB**

Gael Briand et Nil Caouissin, qui ont coordonné le premier travail d'écriture du livre programme, ont fait un point sur l'état du texte. Les congressistes en ont approuvé les orientations générales et ont décidé de le conserver comme base de travail.

Au terme des débats, il a été décidé notamment d'approuver l'emploi du terme de "nation" dans le livre, accompagné d'une définition claire ne laissant aucun doute sur la conception civique et inclusive qu'en a l'UDB. Les participants ont aussi commencé à discuter du thème du revenu universel. D'autres moments de débats seront organisés avant la Convention qui validera définitivement le texte, à l'automne 2017. Le congrès a approuvé le projet de texte présenté comme base de travail dans les débats à venir.

Une discussion a eu lieu sur le format: faudra-t-il publier la version intégrale du livre (entre 150 et 200 pages) ou une version allégée? Le bureau politique a été mandaté pour réexaminer ce point en concertation avec les fédérations.

# ELECTION AU BUREAU POLITIQUE LE 13 NOVEMBRE 2016

*Liste des 14 membres du bureau politique directement élus par le congrès*

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>
BRIAND	Gaël
CAOUISSIN	Nil
CHEVAL	Tanguy
CORDAILLAC	Jean-Christophe
COULAU	Philippe
DUMAS	Laurence
DURET	Gwenvael
DYONIZIAK	Jacques
GALLOU	Victor
GENIN	Michel
HENRY	Gwenaël
KERRAIN	Trefina
NOBLANC	Alain
RIOU	Patricia

# MOTIONS

## **Fichier TES : non au fichage des citoyens, ni ici ni ailleurs**

Publié en catimini le 30 octobre dernier par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, le décret dit TES (titres électroniques sécurisés) crée un mégafichier centralisant les informations biométriques de 60 millions de Français, sous prétexte de simplification administrative et de lutte contre la fraude. Pour rappel, un projet de 2012 presque semblable avait été critiqué par le Parti socialiste (et qualifié par Jean-Jacques Urvoas de « bombe à retardement »).

Ce décret a aussitôt suscité des réactions, d'abord de la secrétaire d'État au numérique, puis des associations (la Ligue des droits de l'homme et la Quadrature du Net vont déposer un recours devant le Conseil d'État).

L'Union démocratique bretonne dénonce le décret, ce mégafichier pouvant être détourné ou piraté, ouvrant la voie à une logique de surveillance généralisée. Devant les oppositions, Bernard Cazeneuve commence à lâcher du lest (les empreintes digitales ne seraient plus obligatoires), mais annonce le 10 novembre que ce fichier sera expérimenté en Bretagne administrative. Servir de cobaye à un décret liberticide, ce n'est pas ainsi que l'UDB conçoit le droit à l'expérimentation !

*1 contre, 2 abstentions*

## **Soutien au CM Arkéa**

L'Union démocratique bretonne apporte son soutien à la feuille de route votée en assemblées générales à la quasi-unanimité par les trois fédérations du Crédit mutuel Arkéa. À savoir, l'existence de deux caisses centrales au sein du Crédit mutuel (CM Arkéa et CM11-CIC), ceci afin de préserver l'indépendance du CM Arkéa, banque coopérative, mutualiste, non cotée en bourse, dont toutes les filiales sont domiciliées en France, et de conserver son centre de décision en Bretagne. Des milliers d'emplois en dépendent en Bretagne.

*Unanimité*

## **Solidarité avec le Kurdistan**

L'Union démocratique bretonne réaffirme sa solidarité avec le peuple kurde. Dans un contexte complexe de guerre, de répression et de dérive dictatoriale en Turquie, nous saluons l'engagement de la majorité des Kurdes pour la démocratie, l'égalité et les droits des minorités.

Considérant la volonté délibérée du président turc Erdogan de rompre le processus de paix avec le Parti des travailleurs du Kurdistan, l'arrestation de nombreux journalistes en Turquie et la censure médiatique, les exactions contre les civils, les arrestations de maires et de députés, notamment celles des dirigeants du Parti démocratique des peuples, considérant aussi le soutien direct et indirect apporté par le pouvoir en place en Turquie à divers groupes islamistes combattant en Syrie et en Irak, et le risque de voir une nouvelle guerre se déclencher si les agressions turques se poursuivent contre ceux qui affrontent aujourd'hui le groupe dit « État islamique » :

L'Union démocratique bretonne se déclare solidaire du Parti démocratique des peuples et demande solennellement aux ministres français des Affaires étrangères et de la Défense, ainsi qu'à toutes les diplomaties européennes :

- de prendre des sanctions diplomatiques contre la Turquie pour isoler le régime d'Erdogan ;
- de cesser de considérer le Parti des travailleurs du Kurdistan et ses alliés comme des organisations terroristes, et les intégrer aux négociations de paix ;
- de mettre fin aux mesures de répression et de censure qui touchent ponctuellement les médias kurdes libres et les réseaux de soutien au Kurdistan actifs en Europe ;
- d'envisager la sortie de l'État turc de l'Otan, pour ne pas être entraînés dans une guerre éventuelle avec les pays voisins de la Turquie.

*Unanimité*